

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 8 février...	p 2
Lampe à vapeur de mercure...	p 3
Elections locales.....	p 3
Lessive de printemps	p 3
Carnaval "gourmandise "	p 5
Médiathèque en chantier	p 5
Enquête.....	p 5
Piège à frelon.....	p 5
Concours poésie	p 6
Le foot à Petite Rosselle.....	p 6
Yva ARVIS expose.....	p 6
Randonnées de Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda mars-avril	p 8



Avec le froid avant le printemps les oiseaux ont les boules !

Photo Alain PORTE

30 ANS, UNE GOURMANDISE QUI DURE !

Il y a 30 ans, sous l'impulsion de deux femmes, Michèle CLEMENT alors professeur de danse à la MJC, et Françoise VIGNAUD, bénévole monastérienne de cette même association, nous avons pu participer au premier défilé du carnaval. Cette première édition, en 1983, fut une telle réussite que nous allons fêter cette année le 30ème anniversaire du carnaval.

Cette manifestation a pris de l'ampleur au fil du temps et elle est aujourd'hui intercommunale. « Effervescentre », notre centre social, encadre l'organisation sur chacune des communes. Les écoles du territoire participent à l'évènement grâce à l'investissement des professeurs des écoles. La communauté de communes est partenaire financier en complément des communes, ce qui permet d'étoffer l'animation musicale par des « bandas » et des professionnels de spectacles de rues.

Il faut cependant souligner que sans l'investissement des bénévoles associatifs, cette fête n'aurait pas son rayonnement actuel. Ainsi à MOUTHIER, ce bébé de trente ans est porté depuis quelques années, par l'association « CARNAVAL » présidée par Anne Marie COOLEN entourée d'Evelyne et Daniel PONTINI, Jean RABSKI et Frédéric NOËL qui mettent tout leur cœur et leur énergie à la préparation de l'évènement. Inutile de préciser qu'à cinq, il en faut de l'énergie.

Ils organisent le déroulement de la manifestation dans son intégralité, ils prennent en charge la fabrication de Monsieur carnaval, ils gèrent le dîner de clôture à MOUTHIER.

Les parents d'élèves offrent un goûter aux enfants en fin d'après-midi.

Cette année 2013, pour le 30ème anniversaire, le thème retenu est « au pays des gourmandises ».

Chaque commune fabrique le gâteau carnaval, tête du défilé. Tous les gâteaux seront ensuite regroupés à MOUTHIER pour la journée finale.

En complément de la « banda » qui accompagnera musicalement les défilés, les compagnies de spectacles de rue « JUST NEZ » et « TE KI TOI » animeront les journées.

- Le 8 mars à CLaix dans le cadre scolaire
- Le 9 mars à VOEUIL et GIGET, défilé de rue
- Le 15 à ROULLET dans le cadre scolaire
- Le 16 mars à PLASSAC, défilé de rue
- Le 22 à SIREUIL dans le cadre scolaire
- Le 23 mars à MOUTHIER, défilé de rue et dîner de clôture

Un grand coup de chapeau aux organisateurs.

Venez nombreux participer à cette annonce du printemps dans chaque commune.

Le Maire
Cécile FORGERON

Bulletin
BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 326
MARS
2013



Mouthiers sur Boëme

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2013

EFFACEMENT DES RÉSEAUX « rue du Fournil »

Dans le cadre des travaux de la médiathèque, le Conseil Municipal décide de réaménager la rue du Fournil par un cheminement doux réservé aux piétons et cyclistes, suppression de la circulation des véhicules. De plus, il décide de faire peindre un mur d'immeuble donnant sur cette rue.

La commune sollicite le Comité départemental d'effacement des réseaux pour l'inscription de ce programme (effacement des réseaux électriques, téléphoniques, et éclairage public) au budget 2013 du département. En cas d'avis favorable du comité, la participation de la commune s'élèverait à 12 531,58 € ; dans le cas contraire sa participation s'élèverait à 49 930,41 €.

PERSONNEL COMMUNAL

- assurance groupe
Le Conseil Municipal autorise le centre de gestion de la fonction publique à effectuer la procédure de mise en concurrence pour la souscription d'un nouveau contrat d'assurance pour les collectivités publiques du département les garantissant contre les risques financiers découlant de leur obligation de verser des prestations à leurs agents en cas d'accident de service, maladie, maternité, invalidité, décès.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- assistance technique du département Le conseil accepte la convention à passer avec le département pour une assistance technique (suivi régulier des ouvrages d'assainissement). La participation 2013 s'élève à 961,02 € (0,38 €/habitant).

CRÈCHE FAMILIALE

Le conseil accepte le projet de contrat de prestation à passer entre la commune, le SIVU crèche de La Couronne, la commune de La Couronne, le centre hospitalier et la psychologue clinicienne, pour les interventions de cette dernière à la crèche familiale à raison de 2 heures/mois au tarif de 10,50 €/h.

MEDIATHEQUE

- avenants travaux
Le conseil accepte :
-l'avenant en plus-value de 11 555,52 € TTC pour le lot gros oeuvre suite à des travaux supplémentaires lors des fondations (gros rocher)
-l'avenant en moins-value de -1 367,15 € TTC pour le lot carrelage (isolation sous dallage pris en charge par le lot gros oeuvre).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal définit les conditions dans lesquels les ouvrages et documents abîmés, obsolètes, anciens, ... seront retirés du fonds documentaire de la bibliothèque.

EXTENSION ÉLECTRIQUE

Le conseil municipal refuse l'extension électrique demandée au lieu-dit « les chaumes » dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme pour 4 lots.

RÉSEAU

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des économies d'énergie, le conseil accepte la proposition du SDEG 16 pour le remplacement de 62 luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure énergivores et polluantes (suite page 3).

Le coût, pour la commune est de 81 €/lampe.

Le conseil décide de faire procéder à ces changements sur 2 exercices budgétaires 2013 et 2014.

BUDGET 2013

Afin de régler certaines factures d'investissement 2013 avant le vote du budget primitif 2013 (fin mars), le conseil décide d'ouvrir les crédits nécessaires pour :

-le projet de la révision du POS et sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme)

et d'ouvrir les crédits de fonctionnement pour le règlement anticipé partiel de :

-subvention association Carnaval

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil émet un avis favorable à la mise en place des nouveaux horaires scolaires dès la rentrée 2013. Toutefois, la commune se conformera à la décision prise par l'ensemble des communes de la communauté de communes, afin de coordonner les interventions du centre social intercommunal.



JEUDI
14 et 28 MARS

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES LAMPES

Les lampes à vapeur de mercure ont été très utilisées par le passé pour l'éclairage public.

Elles produisent une lumière blanc-bleuté, grâce à une décharge électrique à travers la vapeur de mercure à haute pression (500 fois la pression des tubes fluorescents) contenu dans l'ampoule. Cette pression plus élevée leur fait émettre plus de lumière visible et moins

d'ultraviolet que les tubes fluorescents.

Ces lampes consomment beaucoup d'énergie.

C'est en grande partie pour cela que, depuis une quinzaine d'années, on en installe plus et on les remplace par les lampes au sodium, qui ont un meilleur rendement lumineux.

Ces lampes remplacées vont être acheminées vers un site industriel de retraitement.



LESSIVE DE PRINTEMPS

Même si l'hiver persiste, la saison du blanc est bientôt finie. Mais les machines à laver continuent à tourner, moyennant, nous dit-on, l'intervention ingénieuse de lessives lavant toujours plus blanc que blanc !

Ces poudres magiques, ces gels qui décoiffent les couleurs, ces tablettes de bon aloi, coûtent cher et contribuent, sans le crier sur les toits, à encrasser les systèmes d'assainissement quand ce n'est pas à polluer l'environnement...

D'où ce conseil de grand-mère arrivé par le courrier des lecteurs : pour une lessive efficace, économique, écologique, à faire soi-même

- 3L d'eau
- 60g de savon de Marseille
- 150g de cristaux de soude
- 6 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 20 à 30 gouttes d'huile essentielle de citron un puissant nettoyant.
- 20 à 30 gouttes d'huile essentielle de Tea Tree (arbre à thé). qui est un désinfectant et nettoyant.
- 30 gouttes d'huile essentielle de lavande si vous souhaitez ce parfum méridional dont on dit qu'elle peut voir un effet relaxant et contribuer à réduire l'anxiété.

NOUVELLES RÈGLES POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Depuis 2009, plusieurs projets de loi ont été déposés pour modifier les règles d'élection locales, municipales et départementales.

Pour les premières, c'est le principe de la proportionnelle qui s'appliquant depuis longtemps dans les communes de plus de 3 500 habitants, concerneraient désormais les plus petites communes dont la nôtre.

Aujourd'hui, le projet en cours de discussion au parlement a fixé le seuil de 500 habitants. Le débat pourrait le réhausser à 1 000. Le système de proportionnelle en place et qui serait étendu prévoit que la moitié des sièges serait attribué d'emblée à la liste arrivée en tête (majorité absolue au premier tour ou majorité relative au second tour) ; la seconde moitié des sièges étant distribuée en fonction des résultats de chacune des listes, y compris celle arrivée en tête.

Le second principe venant modifier les règles préexistantes concerne la parité homme-femme sur les listes rendu obligatoire.

Le troisième et nouveau principe consiste à indiquer les candidats qui deviendront délégués à la communauté de communes. Rappelons que ceux-ci étaient jusqu'alors, désignés par le Conseil Municipal.

En ce qui concerne les élections au département plusieurs modifications sont prévues :

les nouveaux élus seront des conseillers départementaux ; ils seront élus par paire mixte pour chacune des circonscriptions locales après redécoupage de celles-ci. Rappelons au passage qu'en Charente, 2 000 habitants du canton de Brossac valent 20 000 habitants du canton de La Couronne.

Ces élections départementales seront organisées en 2015, simultanément avec les élections régionales pour ne pas ajouter au calendrier déjà chargé de 2014 (municipales et européennes).

LA MEDIATHEQUE EN CHANTIER



Migration du printemps : une grue s'est posée !



Le marteau piqueur est entré en action

ENQUETE SUR LA PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE DES SENIORS

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de Poitiers réalise, entre février et décembre, une enquête sur la préservation de l'autonomie des seniors en Poitou-Charentes : bilan et perspectives sur l'égalité d'accès aux informations et aux services publics.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description des habitudes de vie des personnes âgées de 55 ans et plus, résidant en Poitou-Charentes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de la MSHS chargé

de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

PIEGEONS LE FRELON ASIATIQUE

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers et fixée par agrafes pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm).



Au fond de cette bouteille, versez :
 -un verre de bière (brune de préférence)
 -un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
 -un trait de sirop (cassis ou framboise)
 Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 m (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

MOUTHIERS SUR LE WEB :
www.mouthiers-sur-boeme.com

CARNAVAL INTERCOMMUNAL 2013

Garanti sans conservateur, ni colorant

Fête ses
30!
 ans!

Aux Pays des Confiseries

Claix
 Vendredi 8 mars
 à partir de 15 h 15

Vœuil-et-Giget
 Samedi 9 mars
 à partir de 15 h

Roulet-St-Estèphe
 Vendredi 15 mars
 à partir de 14 h 15

Plassac & Voulgézac
 Samedi 16 mars
 à partir de 17 h

Sireuil & Trois-Palis
 Vendredi 22 mars
 à partir de 13 h 45

GRAND FINAL
 Venez nous rejoindre !
Mouthiers-sur-Boême
 Samedi 23 mars
 à partir de 16 h 30

CONCOURS DE POESIE

Poètes, adultes et enfants,
vous êtes invités à notre remise des prix du concours
« les voix du poème »
vendredi 5 avril à 18 h à la mairie.

Lecture de poèmes des concurrents ainsi que des poèmes sur les voix intérieures.
Un pot de l'amitié clôturera cette soirée.

Yva ARVIS

expose ses pastels
à la MJC,
du dimanche 24 février
au dimanche 7 mars



AG MJC VENDREDI 15

18 H 30 Présentation - diaporama des activités

20 H Buffet (sur réservation)

21 H d'un concert musical gratuit avec Djami "Voyage autour des musiques du monde"

Renseignements réservations : 05 67 84 38



L'école de foot

prépare son déplacement à Petite Rosselle :
La commune de Mouthiers est jumelée avec la commune
de Petite Rosselle. Des échanges entre les 2 communes
se mettent en place progressivement.

Les clubs de foot des 2 communes ont décidés de
participer à leurs tournois respectifs, chaque année,
en alternance.

Les joueurs mosellans sont venus l'an passé à notre
tournoi, et les charentais iront cette année en
Moselle.

Le tournoi de Petite Rosselle concerne la catégorie U13.
Cette catégorie étant en entente avec le club de
Blanzac, les 2 clubs se sont engagés à mettre tout en
œuvre pour la réussite d'un tel évènement.



Ce tournoi a lieu le dimanche 16 juin et donc les enfants
et leurs accompagnateurs partiront le samedi matin pour
revenir le lundi dans la journée.

C'est un moment unique et exceptionnel pour ces
enfants de participer à ce tournoi international
qui rassemble des équipes allemandes, luxembour-
geoises et françaises.

Nous remercions la municipalité et l'ensemble des
commerçants de Mouthiers qui, sans nul doute,
sont très sollicités par les associations, mais répondent
toujours favorablement pour toutes les manifestations
organisées par le SCM et son école de foot.
Merci aussi au comité de jumelage pour son aide finan-
cière pour ce déplacement.

L'ÂGE DE FAIRE

Assemblée Générale de l'Association l'Âge de Faire
le LUNDI 11 MARS à 20 heures salle de la MJC. Renouvellement du bureau.

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
WE du 2-3 mars	Sentiers de Boème	05 45 25 08 16		23ème Boucle de la Boème			
Dimanche 10 mars	Nicole G et Cédric H	06 15 51 78 05 06 10 56 11 64	10 h 15	MEUX visite du château (5€/personne)	place de la mairie	11 h 11h15	5
Dimanche 24 mars	Jean-Paul L et Gérard B	06 32 23 98 78 06 32 30 45 24	13 H	SAINT-SULPICE DE COGNAC Sentier du pont de fer	place de l'église	13 h 14 h	13 km 12 km
Dimanche 7 avril				TAIZE-AIZIE « rando challenges découverte et expert + championnat régional (qualitatif pour la coupe de France 2014)			RV à 7 h 15 place du champ de foire à Mouthiers (covoiturage)

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Jour	Animateurs	Tél	Lieu rando	RV Mouthiers pl du ch de foire	Point départ	Heure départ	distance
Mer 6 mars	Raymond F Jacqueline B Josiane G	06 77 41 59 71 06 40 23 97 89 05 45 67 84 05	MOUTHIERS	13 h 45	Place du champ de foire	14 h	8 km
Mer 20 mars	Janine G Sylvie D et Joël F	05 45 23 00 12 06 82 06 42 63 05 45 67 95 56	DEVIAT (étang Jeannot)	13 h 45	Place de la mairie	14h10	6,5 km
Mer 3 avril	Jean L et Guy P	06 71 88 53 91 06 74 80 34 45	MOUTHIERS	13 h 45	Place du champ de foire	14 h	7-8 km
Mer 17 avril	Patrick D et Jean-Louis A	06 95 50 79 00 06 07 70 28 93	LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE (côté Argentine)	13 h 45	Place de l'église d'Argentine	14 h 15	8 km

ETAT CIVIL

NAISSANCES

30 janvier : Pierric, Daniel, Marin **SCHOCK-GIACOMOTTO** « lotissement la croix guillaud »

DÉCÈS

19 janvier : Pauline **DEFRANCE** veuve **AMAURY** « EHPAD de la Chauvéterie »

1er février : Denise **CARPRAUX** « EHPAD de la Chauvéterie »

SUR VOTRE AGENDA

MARS

2 et 3 : Boucles de la Boème

10 : repas organisé par la FNACA à la salle Gilles Ploquin à 12 h

15 : AG MJC

16 : vernissage à la MJC à 11 h

17 : championnat interdépartemental GRS à la salle omnisports

17 : ouverture de la pêche aux étangs communaux « tourbières et loisirs »

19 : commémoration fin de la guerre d'Algérie au monument aux morts à 11 h et repas de la fnaca à la salle Gilles Ploquin à 12 h

23 : carnaval à Mouthiers à partir de 17 h

AVRIL

6 : Chasse au trésor organisée par les Parents d'Elèves

6 : vernissage à la MJC à 11 h

13 : théâtre « le manteau d'Arlequin » à 20 h 30 à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain
bulletin

Sera celui d'avril . Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mars
Les activités prévues jusqu'à mi-mai pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Soirée " gueuloir " : casser la voix !



Soirée énoisage " casser les noix "



Soirée africaine, ça c'est la voie !

(Photos Alain PORTE)